

## Conditions générales / Règlement

### **I. Objet**

- La carte «**Aquaplus**» est créée par l'Aquarium Marin de Trégastel et mise en oeuvre par le service commercial, Boulevard Coz Pors, 22730 TREGASTEL.

La gestion est assurée par l'Aquarium Marin de Trégastel.

- La carte «**Aquaplus**» donne accès à la visite libre de l'Aquarium et aux Soirées-Découvertes uniquement pour les personnes ayant souscrits la formule « Entrée Aquarium + Soirées-Découvertes ».

### **II. Pièces à fournir**

1. Votre photo d'identité
2. Votre adresse
3. Le formulaire d'abonnement
4. Votre règlement

\* Deux possibilités pour acquérir votre carte :

- sur place à l'accueil, en apportant toutes les pièces à fournir
- Vous ne pouvez pas vous déplacer, expédiez-nous l'ensemble des documents (cliquez ici pour remplir la fiche de renseignements) + votre règlement par chèque à l'adresse suivante :

Aquarium Marin de Trégastel  
Boulevard Coz Pors  
22730 TREGASTEL

Nous vous expédions votre carte d'abonnement sous 8 jours.

### **III. Conditions d'adhésion**

- L'adhésion « **Aquaplus** » est ouverte à toute personne physique âgée de plus de 12 ans (ou dès 4 ans à condition que le détenteur entre accompagné d'un adulte)

- Validité : un an à compter de la date d'achat.

- Montant carte Aquaplus Entrée Aquarium Adulte et Enfant : 15 €

- Montant carte Aquaplus Entrée Aquarium + Soirées Découvertes : 25 €

- La carte est strictement personnelle et nominative et n'est validée à la caisse de l'Aquarium que si elle comporte la photo d'identité. En aucun cas, la carte ne peut donner accès à une autre personne.

- La carte d'abonnement donne le droit à des réductions pour toute personne accompagnant le détenteur de la carte : 6 € au lieu de 7 € par adulte et 4 € au lieu de 5 € par enfant.

- L'adhésion à la carte permet un accès libre à l'Aquarium Marin.

- Pour les titulaires de la carte « Aquaplus Entrée Aquarium + Soirées-Découvertes », la réservation est obligatoire pour assister aux Soirées-Découvertes. L'Aquarium se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions à 40 personnes.

### **IV. Perte de la carte « Aquaplus »**

- Toute perte de carte ou changement d'adresse doit être signalé à l'Aquarium Marin de Trégastel par téléphone au 02.96.23.48.58 ou par mail à [contact@aquarium-tregastel.com](mailto:contact@aquarium-tregastel.com). Une nouvelle carte sera proposée à l'abonné sans frais supplémentaire.